

Comité de jumelage Anisy, Anguerny, Colomby sur Thaon, Villons les buissons

East Woodhay



Compte rendu de l'AG extraordinaire du Comité de Jumelage du 18 septembre 2015.

Le Comité de jumelage s'est réuni à Anguerny le 18 septembre 2015 sous la présidence de Serge Rochefort.

Absents excusés : Didier Autret, Cécile Potteau, Famille Delaunay, Famille Lemarinier (pouvoir de vote), Famille Bourzeix.

21 personnes présentes ou représentées ; 5 excusées.

Ordre du jour selon convocation.

Nouveaux tarifs des cotisations liés aux ateliers linguistiques
Organisation du concert du 10 octobre
Projets actions 2016 à l'occasion du 20ème anniversaire du jumelage
Dates de la venue des Anglais
Idées et projets à retenir pour 2016.
Complément membres du bureau et du CA Calendrier prévisionnel 2016.
Questions diverses (à faire parvenir avant le début de l'AG)
Points à ajouter : nouvelles candidatures au CA et création d'un site internet pour le Comité de Jumelage.

1 /Nouveaux tarifs de cotisation liés aux ateliers linguistiques.

Deux ateliers ont eu lieu au Printemps ; 30 personnes au total y ont participé.

A partir du mois de septembre 2015, 15 nouvelles séances sont organisées au fil de l'année scolaire. Les adhérents du Comité de Jumelage sont prioritaires pour accéder à cette activité, si le groupe n'est pas complet, l'activité sera ouverte aux personnes extérieures. A la date d'aujourd'hui, il y a 18 inscrits, plus 4 personnes préinscrites au Forum des Associations d'Anisy du 4 septembre. Deux personnes viennent du comité de jumelage de Courseulles. Il reste donc deux places.

Une demande a été faite aux mairies des quatre communes pour le prêt d'une salle : Trois d'entre elles ont répondu favorablement. Les ateliers seront organisés en rotation sur les 3 communes.

Les participants vont devoir prendre une adhésion au Comité de Jumelage, pour ceux qui ne le seraient pas encore.

Rappel des statuts du Comité : La cotisation pour les extérieurs aux habitants des quatre communes fondatrices du Comité est double. Les nouveaux adhérents s'engagent pour 2 années. Dans les statuts la cotisation est une cotisation par foyer. Le montant actuel est de 20€ par an.

Après en avoir débattu, l'Assemblée décide :

10€ cotisation par an en individuel pour les habitants des 4 communes.

20€ cotisation par an en individuel pour les personnes extérieures aux 4 communes.*

20€ de cotisation par foyer pour les habitants des 4 communes.

*Nota : si une personne ne résidant pas dans les 4 communes fait néanmoins partie d'un autre Comité de Jumelage, le tarif individuel réservé aux habitants de Anisy, Anguerny, Colomby et Villons les Buissons est appliqué soit 10€ pour une personne seule et 20€ pour deux.

Les activités du Comité de jumelage restent prioritairement mais pas exclusivement réservées aux membres du Comité.

2/ Organisation du Concert du 10 octobre.

Cette date avait été réservée l'an passé.

Daniel Bour présente son groupe. Coût prévu de 400€.

La déclaration du concert a été faite auprès de la SACEM : 110€. La SACEM a considérablement augmenté ses tarifs.

Tarifs de la soirée : 5€ adhérents du Comité.
 7€ pour les non membres
 Gratuité pour les moins de 16 ans.

Pour rentrer dans nos frais, un minimum de 70 à 75 personnes serait nécessaire !

L'organisation de l'affichage est faite entre les membres présents : boîtage à cinquante exemplaires sur Villons les Buissons, affichage sur tous les panneaux dédiés des communes de Colomby sur Thaon et Anguerny, affiches dans toutes les mairies, parution dans le bulletin municipal pour Anisy. Chacun a en charge de communiquer auprès de ses relations ce flyer par internet ainsi que les commerçants locaux. Une annonce dans Ouest-France est prévue et dans tous les journaux locaux. L'information a été communiquée à l'Office du Tourisme de l'Intercom.

Organisation de la journée du 10 : 14 h installation sur place, puis rendez-vous à 19h30 pour la mise en place de la buvette.

Serge Rochefort sera absent du 27 septembre au 04 octobre, Francine prend le relais.

3 / Date de la venue des Anglais / Calendrier Prévisionnel

Nos correspondants anglais proposent trois dates : 1^{er} mai, 27 au 30 mai, et les 28/29 août 2016.

La date retenue est celle du 27 au 30 mai. Ce qui permettrait d'organiser un temps fort comme la brocante à Villons le week-end du 1^{er} mai. Vérifier la disponibilité des salles. Il convient ensuite de confirmer ces dates auprès de nos correspondants anglais.

L'AG statutaire annuelle est fixée le 29 janvier 2016 (lieu à définir)

Brocante/ temps fort à Villons les Buissons le 1^{er} mai 2016 (voir si la salle est libre)

4/ Idées de projets 2016

- a) Le président propose de contacter la commune de Basly pour lui proposer de rejoindre le Comité de Jumelage. Proposition adoptée par 18 voix pour, 3 abstentions et 0 contre.
- b) Un échange pour les adolescents de 14 à 17 ans en direction de l'Allemagne est en construction en partenariat avec l'ADAJ et le Comité de Jumelage de Douvres. Un premier séminaire a eu lieu en France ; des Allemands étaient présents. Il existe plusieurs projets dans le département. Le séminaire retour en Allemagne a lieu fin septembre. Le Comité sera représenté par Josette Yaouanc à Würzburg. Des discussions ont lieu sur la faisabilité du projet, ses possibilités d'autofinancement. L'idée serait un camp de 15 jours avec des activités sportives, culturelles (théâtre, musique...) et des ateliers de réflexion. Cela permettrait aussi de jeter les bases d'un contact avec une ville allemande pour un nouveau partenariat de jumelage.
- c) Atelier partagé broderie. C'est un projet porté par Elisabeth, Annie et Jacqueline. Elisabeth présente le projet à l'Assemblée. L'idée serait que chaque famille anglaise reçoive un souvenir, en l'occurrence une broderie pour laquelle tous les membres du Comité auraient participé. « On tire les fils pour broder, on tisse les fils de l'amitié des membres des deux Comités ». La forme du projet reste à définir. Première réunion proposée par Elisabeth, date à définir.
- d) Un collecteur d'images photos. Après en avoir discuté le Conseil décide de la réalisation d'un album photo à offrir à chaque famille anglaise évoquant les événements marquants des 20 années partagées. « 20 ans, 20 pages ». Francine et Josette sont les référentes du projet.
- e) Le Comité de Jumelage doit entrer en contact avec les élus des 4 communes pour leur demander de s'engager sur les commémorations du 20^{ème} anniversaire du Comité de Jumelage. Les questions restent ouvertes sur le type de cérémonie à envisager, la date, le lieu... Ce sera un événement officiel avec un renouvellement de la charte, la rénovation des symboles de jumelage (drapeaux, plaques...)
- f) Le groupe de visite des jardins continue ses activités. C'est au tour des Anglais d'accueillir des familles françaises. Cependant, étant donné le nombre important d'activités prévues en 2016, la question se pose de différer cette visite. La question sera posée à Mike.

5/ Complément membres du CA et du bureau.

Annie Chêne et Francine Rochefort proposent leur candidature au CA du comité de jumelage dès l'instant où plusieurs places ne sont pas attribuées : Proposition adoptée.

Annie se propose de faire partie du bureau. Proposition acceptée avec validation définitive à la réunion du prochain bureau.

6/ Questions diverses

- a)** Création d'un site internet. Francine propose de reprendre avec Emmanuelle le site créé préalablement par cette dernière. Elles solliciteront sous forme d'un questionnaire par mail tous les membres du Comité afin qu'ils proposent des contenus possibles du site.
- b)** Information sur le marché de Noël d'Anguerny. Le Comité de Jumelage sera présent au marché le 28 novembre de 14h à 21h. Les personnes qui souhaitent tenir le stand sont les bienvenues !

Fin de la séance : 23h.